



200 F CFA

AN-NASR

Bulletin trimestriel d'information et de formation de l'A.E.E.M.B. N°058
« Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton seigneur et implore son pardon »

Miss Burkina

Une prime à la dépravation des mœurs



P.7

Lutter contre la corruption, une exigence de la foi

P.2

Interview

« Pour mobiliser quelqu'un, il faut avoir un comportement exemplaire et un engagement soutenu. »

», Hamidou ZANNE, président du Conseil Général du Boulgou .



P.4

Ô toi ma sœur en islam....



P.8

Bien que la tendance de la corruption soit à la baisse selon le rapport 2016 du Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC), il est évident que « *le phénomène de la corruption demeure toujours dans des proportions élevées dans notre société* », note le même rapport. Les trois services les plus corrompus selon la perception des Burkinabè sont respectivement : la Police municipale, les Marchés publics et la Douane. Si la police, par exemple, est corrompue,

c'est que c'est nous qui sommes les corrupteurs. Combien de fois avons-nous offert un billet de 1000F ou 2000F à un policier pour rentrer en possession de notreengin évitant ainsi de payer normalement la taxe pour avoir enfreint à la loi ? Un acte apparemment banal mais plein de conséquences graves pour la société. En effet, la corruption perverti les mœurs dans la société et freine les efforts de développement de nos pays. C'est pourquoi la corruption

(*rachwa* en arabe) est l'une des choses que l'islam interdit formellement. Allah nous met en garde contre la corruption en ces termes : « **Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens; et ne vous en servez pas pour corrompre des juges pour vous permettre de dévorer une partie des biens des gens, injustement et sciemment.** » (Coran 2/188).

médiaire. (Rapporté par Ahmad). En principe, il est anormal dans un pays où les musulmans sont les plus nombreux, que les phénomènes de dépravation soient répandus. **Le musulman n'est ni corrupteur, ni corrompu, ni intermédiaire entre les deux ou silencieux face à la corruption!** Il est de notre devoir d'interpeller les populations et surtout les gouvernants sur la gestion transparente

Lutter contre la corruption, une exigence de la foi

des affaires publiques et l'application de la justice en sanctionnant les fautes comme il se doit. Malheureusement,

Amr ibn Al-Ass (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « J'ai entendu le Messenger d'Allah (SAW) dire : « *Tout peuple qui laisse sévir l'usure parmi eux, sera châtié par la famine et la sécheresse ; et tout peuple qui laisse sévir la corruption (les pots-de-vin) parmi eux, sera châtié par l'insécurité et la frayeur.* » (Rapporté par Ahmad). Et selon Thawbân (Qu'Allah soit satisfait de lui), le Prophète (SAW) a maudit le corrupteur, celui qui se laisse acheter et l'agent inter-

sement, en ces temps qui courent où le matériel semble primer sur les bonnes mœurs, nombre de musulmans oublient leurs obligations et responsabilités.

Il est temps que chacun se lève, mène le combat pour la moralisation de notre société en commençant par soi-même. C'est une simple exigence de la foi islamique.

La rédaction

Du licite et de l'illicite

Abou Abdallah En-Noumân ben Bachîr a dit: J'ai entendu l'Envoyé de Dieu (Saw) dire : « *Certes, ce qui est permis est évident, et ce qui est interdit est évident aussi. Mais, entre l'un et l'autre, il y a bien des choses équivoques, que la plupart des gens ne savent pas (distinguer). Qui se garde de l'équivoque purifie sa foi et son honneur, mais celui qui y tombe, tombe dans ce qui est défendu : il est semblable au pâtre qui mène ses troupeaux aux alentours d'un territoire gardé, et alors, bien vite il y fera pâtre. Chaque roi ne possède-t-il pas un territoire gardé ? Le champ gardé de Dieu, ce sont les choses défendues. En vérité, il y a dans le corps humain un morceau de chair qui, en bon état, permet au corps tout entier de prospérer et qui, en mauvais état, le corrompt en entier, c'est le cœur* ».

AN-NASR

Bulletin de formation et d'information de l'A.E.E.M.B.
01 BP 1817 Ouagadougou 01
Tel/Fax: 50 36 27 89
Email: acemb2006@yahoo.fr
Site web: www.aeemb.bf

Directeur de publication

Yaya DAMA

Rédacteur en chef

BARRY Assane

Equipe de rédaction

Daouda OUIBGA, Boukari OUBA,
Dasmané NIANGANE, Youssouf TRAORE,
Séni NANA, Cheik Tidiane DRABO,
Badini Mahmoud

Impression

ESIF SARL: 70 26 82 26

SEPROFI 2017 : 10 662 élèves et étudiants formés

L'Association des élèves et étudiants musulmans au Burkina (A.E.E.M.B.) comme à son habitude, a organisé en mars dernier, des séminaires provinciaux de formations islamiques (SEPROFI) au profit des élèves

Il s'agissait de 10 662 élèves et étudiants à prendre part à l'édition 2017 des séminaires provinciaux de formations islamiques (SEPROFI) qui se sont tenus du 20 au 28 mars dans 41 Conseils Généraux ou représentations provinciales de l'A.E.E.M.B. Et comme à l'accoutumée, la thématique abordée situait la responsabilité du musulman dans l'édification d'une nation, juste, prospère et tournée vers le mieux-vivre. Ainsi, c'est autour du thème : « *Incivisme en milieu scolaire et étudiant : quelles solutions de la jeunesse musulmane ?* » que l'ensemble des 3 476 frères et 4 671 sœurs ont été formés. Selon le président du Comité exécutif, le frère Yaya Dama, ce thème est soutenu par l'objectif de « *d'informer les élèves et étudiants en général et les militants et militantes de l'A.E.E.M.B. en particulier sur les enjeux et dangers de la montée de l'incivisme dans les écoles, dans les universités et de les sensibiliser à y remédier* ». Le top de départ de cette année a été donné dans la cité du Paysan Noir en présence du Gouverneur de



la Région des Cascades. Les provinces qui n'ont pas pu organiser le SEPROFI sont celles de la Léraba et l'Oudalan où les conseils généraux ne fonctionnent pas normalement. Il y a également la Komandjari qui n'a pas encore de représentation provinciale de l'A.E.E.M.B. Les militants de la province du Soum n'ont pas eu également de séminaire cette année du fait de la question sécuritaire.

Du point de vue financier, l'organisation des SEPROFI 2017 a coûté 26 234 232 F CFA. Au-delà de tout ce qui peut être considéré comme difficultés, c'est une satisfaction pour le comité exécutif du fait du pari relevé avec cette tradition qui a été respectée.

Assane BARRY

SENAFI 2017

Tenkodogo à l'honneur !

Le séminaire national de formation islamique (SENAFI) est un grand rendez-vous biennal des militants et sympathisants de l'A.E.E.M.B. Après l'édition extraordinaire de 2016 à Ouagadougou, c'est la ville de Tenkodogo qui reçoit l'honneur d'accueillir plus 1500 participants qui viendront des quatre coins du pays.

Vous avez été certes nombreux à vous interroger sur la question de savoir si après le SENAFI de 2015 à Koudougou et celui extraordinaire de Ouagadougou en 2016, l'on pourrait s'attendre à un SENAFI cette année ? Le numéro précédent de votre journal avait élucidé cette interrogation. Eh bien ! Cela n'est plus un secret pour personne.

Le SENAFI 2017 se tiendra à Tenkodogo, dans la province de Boulgou du 20 au 27 Août prochain. Prévu initialement pour se tenir du 18 au 25 Août, cette date a été revue en raison de la programmation des concours direct de la fonction publique. Le thème retenu pour ce SENAFI est : « *Défi de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle pour une jeunesse épa-*

nouie ». Cette grande activité est placée sous l'autorité spirituelle de la FAIB (Fédération des Associations Islamique du Burkina), sous le patronage du Ministre de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle, Dr Smaïla OUEDRAOGO, et le parrainage d'El hadj Yaya DIAO, PDG de SOTRADYF.

S. KALGA

Interview

« Pour mobiliser quelqu'un, il faut avoir un comportement exemplaire et un engagement soutenu. », Abdoul Hamid ZANNE, président du Conseil Général du Boulgou.

Après le SENAFI en 2003 en passant par le SEREFI (séminaire régional de formation islamique) en 2012, le conseil général du Boulgou abrite pour la deuxième fois un SENAFI. Pour en savoir davantage sur ce conseil général, l'équipe d'An Nasr a approché le président de l'AEEMB de la province, Hamidou ZANNE.

An-Nasr (AN) : Présentez-vous à nos lecteurs

ZANNE (Z) : Je suis le frère Hamidou ZANNE, je suis en classe de TleD au Lyceé Pengd Wendé de Tenkodogo. Je suis le président du Conseil Général de l'AEEMB du Boulgou

AN : Présentez-nous votre conseil général.

ZANNE (Z) : Il faut noter que le CG/B (Conseil Général du Boulgou) est vieux de 29 ans, c'est-à-dire qu'il a été créé dans les années 1988.

Actuellement, il est composé de 30 sections que nous avons réparties en catégorie A et B.

La catégorie A regroupe 04 grandes "sections" (Tenkodogo, Bittou, Garango et Zabré) et la catégorie B (Bagré et Bissiga). Et dans ces grandes "sections", nous avons maintenant des sections qu'on pourrait qualifier de "sous sections". Ainsi, le bureau du CG joue le rôle de coordination afin d'assurer la meilleure réussite des activités inchallah.

AN : Pouvez-vous nous parler de l'expérience de votre Conseil Général en termes de mobilisation et de formation des militants ?

Z : Quand on revient dans l'histoire du CG/B, même le Comité Exécutif (CE) de la structure reconnaît le "grand Boulgou" en matière de mobilisation et de formation. Chez nous, avant même la mise en place des bu-

reaux des sections, nous traitons des



Hamidou ZANNE, président du CG/Boulgou

thèmes sur la responsabilité en islam. Ensuite, nous demandons aux nouveaux responsables d'avoir un comportement exemplaire. En effet, pour mobiliser quelqu'un, il faut avoir un comportement exemplaire et un engagement soutenu. Egalement, nous faisons savoir aux responsables que bien vrais qu'il y a un département chargé de la mobilisation des sœurs dans le bureau, de ne pas faire une distinction dans la mobilisation des militants. Lors que vous avez la possibilité de mobiliser, que ça soit un frère ou une sœur, n'hésitez pas et ne ratez surtout pas cette occasion. En plus, dans le CG, nous cherchons à tous moment des stratégies pour faciliter la mobilisation dans nos sections. Ainsi, à l'école, nous désignons une sœur ou un frère dans les salles de classe pour mobiliser leur camarade à participer à "l'arbre de l'AEEMB".

AN : "L'arbre de l'AEEMB" ! C'est quoi au juste ?

En effet, l'arbre de l'arbre de l'AEEMB est une rencontre sous un "arbre" de l'établissement où nous faisons des rappels. Ceci, pour ne pas laisser nos frères et sœurs se promener uniquement dans la cour de l'établissement, et comme le dit notre religion, le rappel profite au croyant. Ainsi, lorsqu'on constate que les élèves sont moins nombreux, nous repartons dans les salles pour inviter à nouveau nos jeunes frères et sœurs.

AN : Quelles sont les principales difficultés rencontrées par le CG/B ?

Z : Le problème de document pose énormément de difficulté dans le CG. Souvent, il est difficile de faire des missions dans les sections, car nous n'arrivons pas à satisfaire leurs doléances en matière de document. Face à cette situation, même le CE, n'arrive pas à nous soulager. Il y a aussi le problème de test de niveau national. Les militants composent et certains n'arrivent pas à avoir leurs copies ou résultats ainsi que leur diplômes. Cela démobilise certains militants qui ne savent pas s'ils sont admis ou non au test de niveau. En matière de mobilisation de fonds, on a souvent des petites incompréhensions avec les partenaires, mais ils nous soutiennent énormément et nous profitons leur dire grand merci

Suite à la page 5

Suite de la page 4 pour leurs accompagnements. Si non que la question de formation demeure principalement notre difficulté. On dit que le CG/B est le 1^{er} CG en matière de mobilisation, mais s'il n'y a pas de formation intense des militants, cela va causer un grand problème. Ce qui est déplorable dans tout ça, c'est le fait que de nos jours, les AEEMBiste s'intéressent de moins en moins à leur formation.

AN : Quelles sont vos perspectives pour plus de dynamisme du CG/B ?

Z : A notre niveau, en plus des cours de niveau qui sont hebdomadaires, nous organisons des journées de formation. A chaque trimestre, au moins une journée de formation par niveau. Pour cette année, en plus des trois niveaux (I, II et III), le quatrième niveau (pré-EMIR) a aussi bénéficié de ces journées de formation. Pour ce qui concerne la question de documentation, nous travaillerons d'avantage avec le CE pour résoudre ce pro-

blème. Ainsi, nous invitons les militants à s'abonner d'avantage à la bibliothèque pour plus de lecture afin qu'ils se soucient de leur propre formation c'est-à-dire l'auto-formation. Particulièrement pour nos sœurs, nous comptons mettre dans notre programme des exposés à chaque deux semaine uniquement pour elles.

AN : Après le SENAFI en 2003 et le SEREFI en 2012, le CG/B reçoit le SENAFI 2017. Quel est votre secret ?

Z : Nous n'allons pas parler de secret ! Mais nous pensons que le CE analyse en terme de mobilisation et en terme d'organisation des activités, comment les CG arrivent à mobiliser, à maîtriser les militants au moment des activités. Notre niveau d'organisation du SEPROFI (séminaire provincial de formation islamique), de la Colonie de Vacances Islamique (CVI), ont dû contribuer à pousser le CE à renouveler cette confiance en nous confiant l'organisation du SENAFI cette année.

AN : Avez-vous un message à l'égard des AEEMBiste du Boulgou et des participants au SENAFI 2017 ?

Z : Nous demandons plus de mobilisation aux AEEMBistes du Boulgou afin d'assurer un accueil chaleureux à tous les participants qui feront le déplacement au SENAFI. A plus de collaborations et d'échanges avec les autres à fin de bénéficier de leurs expériences pour plus de dynamisme dans nos sections, dans notre CG.

A tous les participants qui viendront des autres provinces de notre pays, nous souhaitons qu'ils puissent arriver en bonne santé, qu'on fasse un bon séjour ensemble et que chacun puisse retourner chez lui dans la joie. Pour la réussite de cette grande activité, nous demandons à tous les participants de respecter le règlement intérieur du séminaire qui sera établi et porté à la connaissance de tous.

Interview réalisé par S. KALGA

Les mérites des 10 premiers jours de Dhoul Hijja

C'est au cours de ce mois que débute le cinquième pilier de l'islām : le ḥadj (pèlerinage) et que nous trouvons des jours exceptionnels à l'instar du jour de 'Arafah, le jour du sacrifice et avec lui la prière du Aïd, et les 3 jours qui la suivent. Le Prophète - Paix et salut d'Allah sur lui - a dit : « **Il n'y a pas d'œuvres meilleures que celles faites en ces 10 jours.** » Les Compagnons dirent : « Même pas le Jihād ? » Il dit : « **Même pas le Jihād, sauf un homme qui sortirait risquant sa vie et ses biens et qui ne reviendrait avec rien (c'est à dire qu'il y perdrait sa vie et sa fortune).** » [Rapporté par Al-Bukhârî.] Djābir bn 'Abd Allāh {l'Agrément d'Allāh sur lui} rapporte que le Messager d'Allāh {Prière et Salut d'Allāh sur lui} a dit : « **Les meilleurs jours de**

ce bas-monde sont les dix [jours de dhū al-ḥidjdjah] [...]. » [ṣaḥīḥ at-targhib wa at-tarhīb", al-albānī, ḥ. n° 1150]

Il est recommandé de faire des efforts dans les actes d'adoration comme la prière, le rappel d'Allah, les contacts avec la famille, les aumônes, le fait de recommander le bien et d'interdire le mal, selon ses possibilités.

Durant ces jours bénis, nous avons le 9eme jour, qui est le **jour de Arafat**, C'est le jour qui marque le point culminant du pèlerinage mais c'est avant tout le lieu où se regroupe les pèlerins. **La pratique du jeûne** ce jour pour le pèlerin qui se trouve à 'Arafah est interdite mais très **recommandée pour le reste des musulmans** du fait de sa grande récompense. Également, en ce jour, le mu-

sulman multiplie les évocations d'Allāh – le Très-Haut. Le Messager d'Allāh {Prière et Salut d'Allāh sur lui} a dit : « **Le jeûne du jour de 'arafah expie [les péchés] de deux années : l'année passée et [celle] à venir et le jeûne de 'āchūrā' expie [les péchés] de l'année passée.** » [ṣaḥīḥ al-djāmi", al-albānī, ḥ. n° 2689] Un homme questionna 'Abd Allāh bn 'Umar {l'Agrément d'Allāh sur eux} au sujet du jeûne de 'arafah. Il répondit : « Alors que nous étions avec le Messager d'Allāh {SAW}, nous considérions [le jeûne de 'arafah] équivalent [en mérite], au jeûne de deux années. ».

Source: islamhadithsunna.com

Al-Ghazâlî, un théologien au savoir abondant et à l'esprit limpide

De toute la création, nul ne doute que les meilleurs sont les prophètes. Parmi ces derniers, le prophète Mohammad (saw) constitue l'étoile. Rien de telle que de s'inscrire dans la tradition de ce dernier). Dans l'un de ses propos, il dit ceci : « **Les savants sont les héritiers des prophètes** ». Autrement dit, c'est par la recherche et la transmission du savoir que nous nous identifions le mieux à notre bien aimé prophète (saw). Les mérites réservés à celui qui s'investit dans la recherche et la transmission du message divin sont incommensurables. A cet effet le Tout Miséricordieux nous déclare ceci dans S58 V11 «...Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront crû et ceux qui ont reçu le savoir... ».

Parmi les savants qui ont repris l'étendard du prophète figure en bonne place celui que nous allons étudier dans le présent article.

Il fut l'un des grands savants qui ont marqué de manière indélébile l'histoire de l'islam. Théologien, juriste, soufis et philosophe, la profusion de ses enseignements, la richesse de ses propos, la pertinence et la profondeur de ses réflexions lui ont valu le surnom de « *L'Argument de l'islam* » (Hudjat Al-Islâm). Il s'agit ici de celui qui a été surnommé le deuxième Chafi : l'Imâm Abû Hâmid Ibn Muhammad Ibn Muhammad At-Tûsî Ash-Shâfi'î Al-Ghazâlî, un théologien au savoir abondant et à l'esprit limpide. Il est né à Tus au nord-est de l'Iran en l'an 450. Son père les confia lui et son frère Ahmad à un ami en lui disant ceci : « *mon regret d'être analphabète est très grand et je souhaite récupérer par mes deux fils ce que j'ai raté moi-même. Tout l'héritage que je leur lègue doit être dépensé à leur instruction.* ». L'ami en question s'acquitta de cette mission jusqu'à épuisement des fonds légués par le père et conseilla aux deux frères de s'inscrire dans une madrasa où les élèves suivaient des cours et étaient pris en charge matériellement. On voit clairement que son papa a compris la sentence prophétique selon laquelle « **le meilleur héritage que l'on puisse léguer à un enfant c'est une bonne éducation** ». Il a alors mis toute sa fortune au ser-

vice de l'éducation de ses enfants. Ceci est un exemple que nous devons suivre car la meilleure façon d'assurer l'avenir de nos enfants c'est d'investir sans compter dans leur formation spirituelle et profane. Quel que soit les biens matériels et financiers, les types d'assurance auxquels nous allons souscrire, si notre progéniture n'est pas imprégnée par la crainte de Dieu, elle mettra moins de temps à dilapider les biens que nous n'en avons mis pour l'accumuler. On raconte également que lorsque son père assistait au cours, il priait Dieu pour qu'il accorde la science à ses enfants. Nul besoin de vous rappeler l'importance de l'invocation des parents. Alors prions pour nos enfants comme Ibrahim (as) a prié en ces termes pour sa descendance : « **Seigneur ! fais-moi don d'une progéniture d'entre les vertueux** » S37 V100.

Al-Ghazali aurait commencé, vers l'âge de sept ans, par étudier l'arabe et le persan, le Coran et les principes de la religion. Il s'intéressa par la suite à l'étude du fiqh (jurisprudence islamique) et l'exégèse (tafsir) du texte coranique et des hadîths (propos du Prophète). Il étudia le fiqh auprès de l'imam Al-Ismaïli, et quelques éléments de philosophie auprès de l'imam Al-Juwayni dont il fut l'élève et l'assistant. Il mena une vie de juriste consulte et fut professeur à la madrasa Nizamiya de Bagdad. Ghazali a étudié longuement la philosophie (celle des Grecs, Aristote, Platon et Plotin en particulier, et la philosophie islamique, notamment Ibn Sina [Avicenne] et al-Farabi) afin de mieux la réfuter. Le problème essentiel auquel il est confronté est celui de concilier la philosophie et la religion, et il le résout en ces termes : *la philosophie est dans le vrai dans la mesure où elle est conforme aux principes de la religion (de l'islam) et dans l'erreur lorsqu'elle est en contradiction avec ces principes.*

A l'âge de trente ans, il traversa une crise spirituelle qui dure à peu près six mois et que l'on peut résumer à un affrontement violent entre la raison et l'âme, entre le monde d'ici-bas et celui de l'au-delà. Cette crise l'affecte physiquement au point qu'il perd l'usage de la parole et il dut renoncer à

ses fonctions, à sa fortune et à sa célébrité, après avoir atteint la vérité grâce à la lumière jetée par Dieu dans son cœur. Une histoire un peu voisine à celle d'Omar Ibn Abdel Aziz qui au lendemain de son ascension au Kalifa abandonna tout le luxe dans lequel il vivait pour se mettre service du Tout Puissant.

Ghazâlî était convaincu que l'unité du monde et de l'au-delà était difficile, voire impossible, c'est pourquoi il prétexte un pèlerinage à la Mecque pour quitter Bagdad et se rendre à Damas. Pendant près de deux ans, Il mena une vie d'ermite entre Damas, Jérusalem et La Mecque. C'est à cette époque qu'il commence à écrire le plus important de ses livres, l'hya' 'Ulum al-Din [Vivification des sciences de la foi] livre qu'il faut absolument lire. Il reprend pendant un certain temps l'enseignement, qu'il consacre essentiellement à l'enseignement d' l'hya' 'Ulum al-Din puis se rend à Tus, sa ville natale, où, continuant à vivre en soufi et à écrire. En 1104/498 H, al-Ghazali reprend ses fonctions à la madrasa Nizamiyya de Naysabur.

Il continue néanmoins à vivre la vie des soufis et à écrire. Il quitta par la suite Naysabur et regagne à nouveau Tus, sa ville natale, où il poursuit la vie de renoncement des soufis et l'enseignement. Près de sa maison, il fait construire un khangah (sorte d'ermitage soufi) où il écrit à cette époque Minhaj Al-'Abidin [La voie de la dévotion] qui semble être une description de sa vie et de celle de ses élèves : renoncement au monde d'ici-bas, solitude et éducation de l'âme. C'est ainsi qu'il coule le reste de ses jours, jusqu'à sa mort en 1111/505 H.

Il est clair qu'on peut en un article avoir la prétention de raconter de manière exhaustive la vie de cette montagne à matière de savoir, c'est ceci se veut être comme une introduction, quitte à ce que vous approfondissez l'étude à travers surtout la lecture de ses œuvres surtout la revivification des sciences religieuses.

Miss Burkina 2017

Une prime à la dépravation des mœurs

Après cinq (05) ans de suspension, miss Burkina a repris de service le vendredi 11 août sous le thème : " Femme, environnement et développement " à la salle des Banquets de Ouaga 2000. Une manifestation qui n'est pas sans conséquences néfastes pour notre société.

Les promoteurs encouragés par le gouvernement burkinabé entendent, par cette activité, magnifier la beauté africaine. Malheureusement, de notre point de vue, miss Burkina n'est pas ce cadre idéal par excellence pour magnifier la culture africaine. Bien au contraire, « chosifie » la femme en affectant sa dignité. Incontestablement, il faut reconnaître que la femme africaine est parée de toutes les beautés : physique et morale. Mais la célébrer une nuit sous les feux des projecteurs et le regard envieux des mâles, est une aberration. Cette beauté féminine qui se veut une valeur morale et spirituelle devient une vulgaire chose exhibée à la face des hommes. Miss Burkina fait-il honneur à la femme burkinabé ? Non au contraire il est une prime à la dépravation des mœurs. La beauté de la femme noire se veut pudique et ne devrait faire aucunement d'elle un objet vulgaire qui exhibe ses « mensurations » à tous, dans le seul motif de se faire de l'argent. Si miss Burkina ne répond à aucune de nos valeurs culturelles, elle dévalorise plus la femme noire qu'il ne la valorise.

Que des autorités, des ONG et des chefs de famille qui disent respecter la femme se rassemblent une nuit pour admirer la beauté de jeunes filles en tenues légères, cela inquiétant pour notre société.

Sur le plan religieux, cette activité est contraire aux normes prescrites par Allah car le corps humain est sacré et ne peut être exposé nu devant n'importe qui. De surcroît, en islam, le corps de la femme est tentation et doit être protégé en restant bien couvert sauf quelques exceptions. C'est dans ce sens qu'Allah interpelle le prophète

MOHAMMAD (saw) et sa communauté en ces termes : « **ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants, de ramener sur elle leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** » *Sourate 59 verset 33*. Il est temps que la société entière et en particulier les musulmans luttent fermement contre cette atteinte à la dignité de la femme. La fréquence de ces activités influencera forcément nos filles et nos sœurs et vu que le côté pécuniaire est important si rien n'est fait il sera difficile de pouvoir cadrer ces jeunes filles et bonjour la débauche. N'oublions pas cette interpellation d'Allah dans le saint coran : « **Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable interdisez le blâmable et croyez à Allah.** », *Sourate 3 verset 110*.

Les autorités doivent revoir leur copie

Les autorités doivent encadrer ces genres de compétitions et se pencher réellement sur les problèmes sociaux que vivent nos populations en particulier les femmes et les filles. Exposer et marchander la beauté de la femme noire, c'est faire d'elle un objet exposé à la convoitise libidinale des hommes les plus riches qui pourraient mettre ce qu'il faut pour se la payer. On ne sau-



rait se développer sans des valeurs qui nous honorent et honorent notre culture. Il y a une grande honte à organiser cet événement dans ce format. Dans un pays où les défis sont énormes, cet événement, de notre avis, ne fait pas sérieux, et montre que le jeu et le plaisir des yeux semblent primer sur les préoccupations des populations. Les autorités ne devraient pas cautionner des manifestations contribuent à la dépravation des mœurs. Nous ne sommes pas obligés de faire comme les autres. Notre pays doit avoir des principes et des valeurs sur lesquels nous pouvons bâtir notre développement. Les parents quant à eux devraient bien éduquer leurs enfants et les empêcher de participer à ces genres de compétitions.

La femme Burkinabé vaut mieux qu'une miss exhibée à tous les mâles. Sa beauté et son corps sont sacrés et elle mérite respect et honneur. On ferait mieux d'aider les jeunes filles autrement, que de faire d'elles des objets de convoitise pour le public. Puisse Dieu guider cette société qui se perd chaque jour!

✉ DRABO Cheik Tidiane

Ô toi ma sœur en islam!

Ô toi ma sœur en islam!

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur toi...

'Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : « Qu'Allah fasse miséricorde aux premières femmes émigrantes ; lorsqu'Allah révéla : '[...] et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines [...]]' elles déchirèrent leurs vêtements les plus épais et les utilisèrent comme voiles » (Boukhari) ; c'est-à-dire : elles s'en couvrirent le visage.

Elle a dit de même, qu'Allah soit satisfait d'elle : « Les femmes de Qorayche ont un grand mérite. Toutefois, je n'ai vu, par Allah, des femmes plus méritantes que celles des *Ansaars* (auxiliaires), ni plus croyantes en le Livre d'Allah ni plus attachées à Sa révélation que celles-ci. Quand fut révélé le verset : '*qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines*' (Coran 24/31) leurs maris se rendirent auprès d'elles pour leur réciter ce qu'Allah avait révélé à leur sujet de sorte que chacun d'eux se mit à le réciter à sa femme, à sa fille, à sa sœur et à toutes ses proches.

Ô sœur en islam... !

Sois comme ces croyantes sincères, qui se plièrent à l'ordre de leur Seigneur et se précipitèrent pour mettre les habits de la chasteté, de la pureté et de la décence dès qu'elles entendirent ce verset explicite au sens clair qui n'admettait aucune autre interprétation.

Suis l'exemple de tes mères et tes sœurs croyantes, car elles sont sur la voie de la Vérité. Suis leur modèle, emprunte leur chemin... Par Allah, elles ont certes suivi la bonne voie et adopté la meilleure méthode...

Ma sœur croyante, tu es tenue d'observer les ordres d'Allah, Exalté soit-Il, en portant le *Hidjaab* qui voile tes attraits et te pare de la chasteté et de la pudeur, faisant ainsi preuve d'obéissance vis-à-vis d'Allah, le Très Haut, et de Son Messager (Saw).

Comment en serait-il autrement, alors qu'Allah, Exalté soit-Il, ordonna à la femme de porter le *Hidjaab* pour des raisons et des causes cachées éminentes, des mérites louables et des fins et des intérêts considérables, tels, entre autres, le fait :

1. De préserver l'honneur

Le *Hidjaab* est une protection légitime de l'honneur et une élimination de tout ce qui donne lieu aux soupçons, à la tentation et à la corruption.

2. De purifier les cœurs

Le *Hidjaab* appelle les croyants et les croyantes à purifier leurs cœurs, à faire preuve de piété et à prendre en haute considération les limites sacrées d'Allah, Exalté soit-Il.

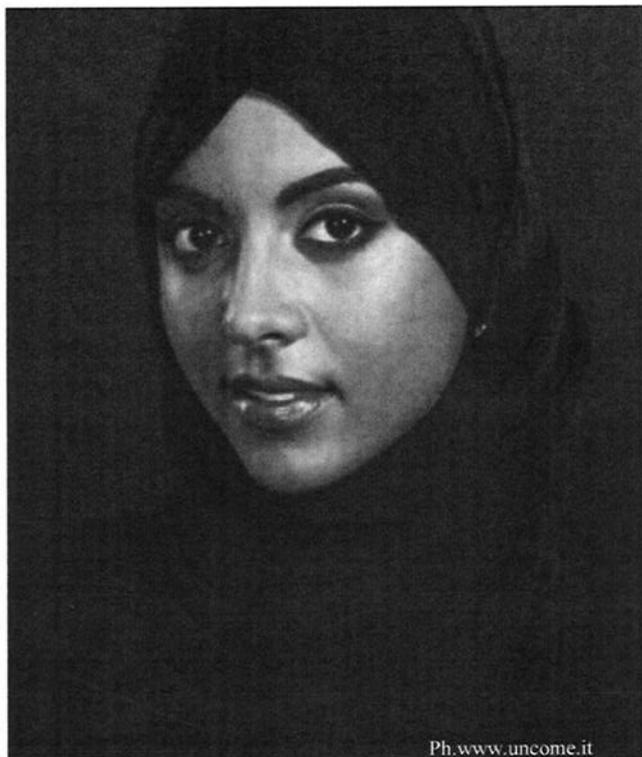
3. De préserver les bonnes mœurs

Le *Hidjaab* invite aux bonnes mœurs telles la chasteté, la modestie au niveau de l'habillement, la pudeur et la jalousie virile. Parallèlement, il élimine tout ce qui souille l'âme comme l'indécence, l'impudicité, l'insolence et la corruption.

4. De distinguer les femmes chastes

Le *Hidjaab* est, pour les femmes libres, un indice légal de chasteté, de dignité et d'éloignement de tout ce qui risque de les souiller et de les rendre sujettes aux soupçons et à la méfiance.

5. De faire obstacle aux convoitises



Ph. www.uncome.it

et aux tentations sataniques

Le *Hidjaab* est une protection sociale contre tout préjudice et contre les vices qui peuvent atteindre le cœur des hommes et des femmes. Il coupe court aux convoitises obscènes, fait obstacle aux regards sournois, élimine tout ce qui peut porter atteinte à l'honneur de l'homme, de la femme et de ses parents, et protège contre les accusations lancées contre les femmes chastes en répandant des propos diffamatoires, des doutes, des suspicions et toutes sortes d'idées sataniques à leur égard.

6. De préserver la pudeur

La pudeur, ou en arabe « *Hayaa'* », est dérivée, au niveau étymologique, du terme « *Hayat* » qui signifie la vie, ce qui souligne combien la pudeur est inhérente à la vie. Il n'y a pas de vie sans pudeur. La pudeur est une qualité qu'Allah, le Très Haut, enraine dans les âmes qu'Il veut honorer, Exalté soit-Il. Il les incite alors à adopter les bonnes mœurs et les éloigne des vices.

Suite à la page 9

Suite de la page 8

7. D'empêcher la propagation dans les sociétés musulmanes de l'exhibition des atours de la femme et du dévoilement de son visage devant des personnes qui lui sont étrangères, ainsi que de la mixité.

8. De mettre la femme à l'abri de la fornication et de la permissivité, de façon à ce qu'elle ne soit pas une marchandise à la portée du premier venu.

9. De protéger la femme car elle est une *'Awwrah* (un être avec lequel il faut faire preuve de retenue) et c'est justement là que réside la piété.

10. De mettre la femme à l'abri de la malédiction d'Allah, Exalté soit-Il, et de l'exclusion de Sa miséricorde. A ce sujet, le Messager d'Allah, Salla Allahu 'Alaihi wa Sallam, a dit : **« Il y aura dans ma communauté, à la fin des temps, des femmes d'apparence vêtues bien que dévêtues. Elles**

porteront une coiffure haute comme la bosse recourbée des chameaux (du Khorassan). Maudissez-les car elles sont maudites ».

Ô ma sœur en islam !

Tâche de porter le *Hidjaab* conforme à la Charia en observant ses conditions et ses normes :

- Il doit dissimuler tout le corps de la femme.
- Il ne doit pas être en soi une parure.
- Il doit être épais, non transparent.
- Il doit être ample et ne pas être serré en épousant les contours du corps.
- Il ne doit pas ressembler aux vêtements masculins ni à ceux des mécréantes.
- Il ne doit pas être parfumé.
- Il ne doit pas avoir un but ostentatoire.

Ma sœur en islam...

L'être humain n'est pas infaillible et cela n'est pas un défaut. Chacun de nous peut commettre des erreurs. Le plus grand défaut est de persévérer à commettre des péchés et de récidiver. Allah, Exalté soit-Il, nous a mis en garde contre cela par Sa parole (sens du verset) : **« Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes »** (Coran 49/11)

Ma sœur ! Ne désespère pas de la miséricorde d'Allah, Exalté soit-Il, et hâte-toi de te repentir afin de voir tes péchés pardonnés, car Allah, Exalté soit-Il, a préparé un Jardin (Paradis) large comme les cieux et la terre, réservé exclusivement aux pieux.

Qu'Allah te guide vers le bien et qu'Il fasse de toi une mère, une fille, une épouse et une sœur vertueuse.

Qu'Allah répande Ses bénédictions sur notre Prophète, Mohammad, et qu'Il lui accorde le salut ainsi qu'à sa famille et tous ses Compagnons .

L'ostentation, un chemin vers l'enfer

D'après Abu Hurayrah (as) : j'ai entendu le Messager de Dieu (saw) dire :

Le premier homme à rendre des comptes le Jour de la Résurrection est un homme tombé en martyr. On l'emmènera et Dieu lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra. Le Tout-Puissant dira : Comment en as-tu usé ? L'homme dira : J'ai combattu pour Toi jusqu'à ce que je sois tué en martyr. Dieu lui dira : Tu mens. Tu n'as combattu que pour qu'on dise à ton sujet : « Il est courageux » et c'est ce qu'on a dit. Alors, il sera ordonné aux anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer.

Un autre sera un homme qui a étudié la science religieuse puis l'a enseignée et qui récitait le Coran. On l'emmènera et Dieu lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra. Le Tout-Puissant dira : Comment en as-tu usé ? Il dira : J'ai étudié la science religieuse, je l'ai enseignée et j'ai récité le Coran pour Toi. Dieu lui dira : Tu mens. Tu n'as étudié que pour qu'il soit dit à ton sujet : « il est savant » et tu n'as récité le Coran que pour qu'on dise à ton sujet : « C'est un récitateur » et c'est ce qu'on a dit. Alors, il sera ordonné aux anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer. Un autre sera un homme que Dieu a enrichi et à qui Il a donné toutes sortes de biens. On

l'emmènera et Dieu lui fera voir les faveurs qu'Il lui a accordées et cet homme les reconnaîtra. Le Tout-Puissant dira : Comment en as-tu usé ? Il dira : Je n'ai laissé aucune voie dans laquelle Tu aimes qu'on dépense son argent sans en avoir dépenser pour te plaire. Dieu lui dira : Tu mens. Tu n'as agi de la sorte que pour qu'il soit dit à ton sujet : « Il est généreux », et c'est ce qu'on a dit. Alors, il sera ordonné aux anges de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer.

((Rapporté par Muslim - aussi par at-Tirmidhi et an-Nasa'i).)

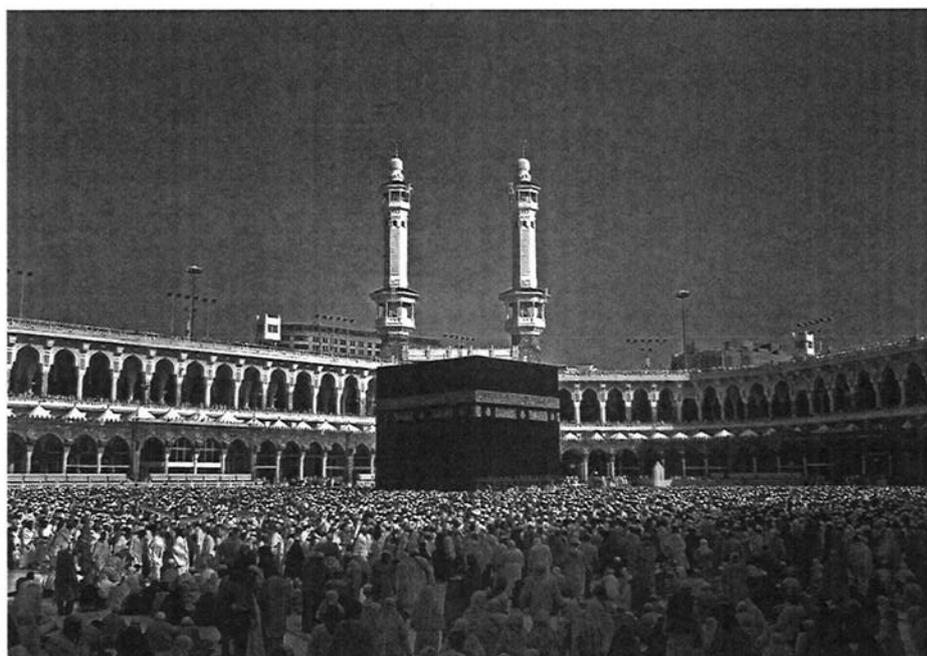
Et si on pensait plutôt au culte ?

Les musulmans du Burkina Faso, à l'instar de leurs frères et sœurs du reste de la terre effectuent en ce moment, le hadj, cinquième pilier de l'islam qui consacre la plénitude de la foi. Dans le contexte du pays des hommes intègres, plusieurs actions sont menées et chaque année draine son lot de défis.

Il y a 8.143 Burkinabè à prendre part au Hadj 2017, si telle est la volonté de Dieu. Un nombre qui a connu une hausse de 49% comparativement à celui de l'édition de 2016 et se chiffre à un surplus de 2.643 visas. En outre, le nombre de visas hors quota accordés aux organisateurs passe de 50 à 80. En plus de l'augmentation du quota de pèlerins, le coût de participation passe de 2.221.070 FCFA à 2.171.720 FCFA, soit une baisse de 49.350 FCFA. L'avionneur officiel reste la compagnie saoudienne Nas Air qui a assuré le transport des pèlerins lors des deux dernières éditions. Plusieurs points qui ont fait objet de dissension ont été remis à plat et le gouvernement s'est engagé à faire de l'organisation du cinquième pilier de la religion musulmane une réussite. Et à en croire le premier responsable du comité de suivi, son entité veillera au respect strict des obligations contenues dans le cahier des charges et les conventions des transporteurs et des agences de voyage et n'aura pas de retenu à proposer des sanctions pour non-respect de ces obligations. Les inscriptions ont été faites sur une plateforme électronique conçue à cet effet. Les agences agréées ont inscrit ainsi les candidats sur la plateforme avec les passeports de ces derniers.

Le Hadj, un commerce du culte !!

Le Hadj est le dernier pilier de l'islam qui a été institué durant la sixième année de l'Hégire à travers le verset 97 de la sourate 3 où Allah dit « *Et à Dieu le devoir sur les êtres d'accomplir le pèlerinage de la demeure, pour quiconque en a les moyens (...)* ». Ainsi, cet acte est conditionné par les



moyens. Mais il est aussi un moyen, sinon une source de revenu ; du moins à ce qui se laisse voir sous les cieus. Assez d'énergie, d'encre, de salive coulent à cette période où le désir d'un achèvement des actes d'adorations rencontre le goût de l'intérêt. S'il est établi qu'il y a des gens qui travaillent sans reproche, l'on doit bannir une généralité et dénoncer les contrevenants aux principes et conventions auxquels l'on a souscrit de façon concertée. Selon El hadj Amadé Konfé, président du comité de suivi du Hadj, les frais déboursés pour la participation du Hadj 2017 se décomposent comme suit : billet d'avion = 1 106 560 Fcfa, prestation agence de voyages = 815.000 FCFA, paquetage de Mina-Arafat = 238.000 FCFA, manutention bagages = 12.160 FCFA. La justification de la pertinence de cette répartition, intéresse cependant peu, pourvu qu'elle soit respectée par les acteurs. Les acteurs, c'est justement la partie

qui détermine la réussite ou l'échec de toute organisation. L'imam Nouhoun Bagayoko, qui a officié la prière de l'Eid el Kebir de l'Association des élèves et étudiants musulmans au Burkina (AEEMB) et du Cercle d'étude, de recherche et de formation islamique (CERFI) a bien fait de rappeler ces acteurs à « plus de sincérité » car c'est ce qui conduit le musulman dans toute ses actions ; même les plus intimes. « *Quiconque fera le bien du poids d'un atome le verra et quiconque fera le mal du poids d'un atome le verra* », S99V7-8. L'argument du nombre ne pourrait justifier la cacophonie qui réside dans l'organisation de hadj dont les dissensions se règlent sur la place publique. Le butin du Hadj fait jaser, et fait couler beaucoup de fluide . Mais chacun répondra, devant son Créateur, de tous ses actes.

 Youssef TRAORE

Crise du Golfe

Le Qatar au ban des accusés. Pourquoi?

Fermeture de la chaîne de télévision, Al-Jazira; rupture de toute coopération militaire avec l'Iran ; la fermeture d'une base militaire turque au Qatar ; coupure des liens avec les organisations "terroristes" telles les Frères Musulmans, le Hezbollah, le Hamas et les reconnaître formellement comme groupes terroristes. Ce sont entre autres les mesures qu'exigent du Qatar, ces voisins du Golfe, au détour d'une crise qui les oppose. En effet, une coalition composée de l'Arabie Saoudite en tête, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, l'Égypte et le Yémen, a annoncé le 5 juin dernier, la rupture de leurs relations avec le Qatar. Depuis lors, des tractations se mènent pour une sortie de crise. Nouvelle crise dans le Golfe : pourquoi le Qatar est mis sur le banc des accusés ?

C'est depuis le 5 juin 2017, que la nouvelle circule telle une trainée de poudre. Le Qatar a mal en point avec ses voisins. A cette date précisément, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, l'Égypte et le Yémen ont rompu leurs relations diplomatiques avec Qatar. Ce n'est pas tout, ces pays ont annoncé aussi avoir suspendus toutes leurs liaisons terrestres, aériennes et maritimes avec l'émirat. La coopération militaire également n'était pas en reste, puisque le Qatar a été exclu de la coalition arabe militaire qui intervient au Yémen, dont la plus part des pays concernés par cette crise sont membres.

Les raisons supposées de la crise

L'Arabie Saoudite et ses alliés ont justifié leur décision en accusant le Qatar de vouloir déstabiliser la région et de soutenir les "groupes terroristes", tels, les Frères Musulmans, le groupe Etat Islamique, Al-Qaïda. Précisons au passage que le Qatar a toujours refusé de placer les Frères musulmans (basés en Egypte et actuellement persécutés par le régime d'Al Sissi) sur la liste des groupes terroristes. Il faut aussi noter que cette crise entre pays du Golfe intervient une semaine après une vive polémique suscitée par des propos attribués à l'émir du Qatar, le cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani. Ce dernier aurait critiqué la volonté de l'Arabie Saoudite d'isoler diplomatiquement l'Iran tout en prenant la défense du Hezbollah et des Frères musulmans. Il aurait également tenu des propos assez négatifs sur les relations entre l'administration de Donald Trump et le Qatar. Les autorités qataries nient la véracité de ces propos attribué à l'émir. Elles ont affir-

mé avoir été victimes de "hackers" qui auraient publié dans le mois de mai dernier sur l'agence de presse officielle qatarie, QNA, de faux propos attribués à l'émir. Malgré le démenti, des pays du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite et les Emirats, ont bloqué en retour, les médias qataris, comme Al-Jazira, sur leurs territoires. Pour une sortie de crise la coalition a dressé une liste de treize requêtes que le Qatar doit mettre en œuvre. Figurent sur cette liste, la fermeture de la chaîne de télévision qatarie, Al-Jazira ; la rupture de toute coopération militaire avec l'Iran ; la fermeture d'une base militaire turque au Qatar ; reconnaître formellement les organisations telles les Frères Musulmans, le groupe Etat Islamique, Al-Qaïda, le Hezbollah, le Hamas comme des groupes terroristes...

Le Qatar refuse la tutelle d'un quelconque État

La réaction de Qatar ne s'est pas fait attendre. Le pays a réagi en accusant à son tour ses voisins du Golfe de vouloir le mettre "sous tutelle". Un communiqué du ministre qatari des affaires étrangères évoque des mesures « injustifiées » et « sans fondement ». Elles ont un « objectif clair : placer l'Etat [du Qatar] sous tutelle, ce qui marque une violation de sa souveraineté » et est « totalement inacceptable », peut-on y lire. Le Qatar a ainsi rejeté en bloc les exigences à lui imposer par ses voisins.

Outre la résistance faite par le Qatar à ses voisins à la suite de cette crise, des thèses de complot contre l'émirat ont apparues. Le Washington Post qui citait des sources du renseignement américain le 16 juillet pas-

sé, a évoqué un complot prémédité aux Émirats arabes unis. Selon ce journal, c'est depuis la capitale de ce pays, Abou Dhabi, qu'aurait été mené le piratage informatique ayant permis aux anti-qataris d'accuser l'émir Tamim Al-Thani de sympathies ouvertes pour l'Iran et les Frères musulmans. Aussi, alors que l'Arabie Saoudite a accusé le Qatar de complicité avec le terrorisme djihadiste, le Journal du dimanche en France a publié le 14 juillet dernier, une enquête expliquant comment des milliers d'armes retrouvées dans les stocks abandonnés par Daech en Irak et en Syrie auraient été acquises depuis l'Arabie saoudite, dans les Balkans.

Exigences revues à la baisse

Le blocus imposé au Qatar par l'Arabie Saoudite et ses alliés, n'a pas eu d'écho favorable auprès de bon nombre d'observateurs. Les révélations des thèses de complot contre l'émirat aidant, les 13 exigences que le Qatar devait remplir pour voir lever le quasi-blocus imposé, ont été ramenée à six « principes ». La coalition n'exige plus la fermeture de la télévision Al Jazeera. Elle a aussi renoncé à la fermeture d'une base militaire turque au Qatar et à la « réduction significative » des relations de ce dernier avec l'Iran.

Les principes notifiés par la coalition sont essentiellement, un arrêt du soutien financier, médiatique ou logistique du Qatar à l'extrémisme, ainsi qu'à des organisations considérées comme terroristes.

 Dasmané NIANGANE

Gros Oeuvres : 500.000.000f - Finitions : 150.000.000f - Equipements : 160.000.000f - TOTAL 810.000.000f

PROJET DE CONSTRUCTION



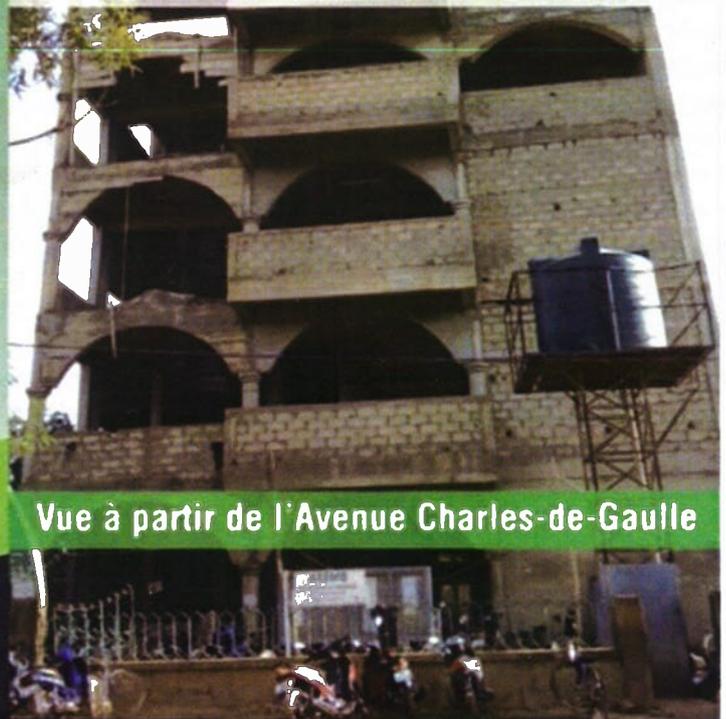
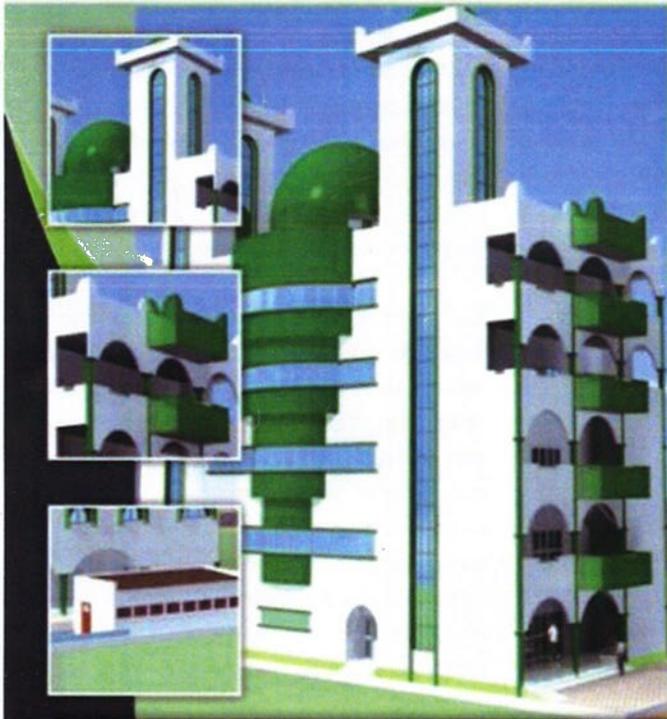
DU CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE DE L'AEEMB

DEFI ACTUEL : 80 MILLIONS POUR FINALISER LES GROS OEUVRES

COMMENT CONTRIBUER ?

- 475 millions FCFA (sur 810 au total) mobilisés ont permis de réaliser une bonne partie des gros-œuvres et régler toutes les dettes des entrepreneurs.
- Dans l'urgence 80.000.000 sont à mobiliser pour :
 - Construction des deux cages d'ascenseurs et minarets
 - Crépiçage extérieur du R+1, R+2, R+3 et R+4 et intérieur du R+4 et une partie du R+3
 - Finalisation de la coupole au R+5
 - Finalisation des autres travaux de sécurisation du bâtiment

- ✦ Par retenue à la source au Trésor
- ✦ Par virement bancaire :
 - Coris Bank : 015661224101-25
 - BOA : 01367580002-89
- ✦ Par dépôt Caisse Baitoul Maal : 12890
- ✦ Par Orange Money : +226 74749484
- ✦ En ligne : www.aeemb.bf/faire-un-don
- ✦ En nature ou contribution directe



Vue à partir de l'Avenue Charles-de-Gaulle

*Ensemble, relevois le défi!
L'AEEMB vous remercie pour votre contribution
Que Dieu vous comble!*

AEEMB, la conviction d'une jeunesse!

Tél : (+226) 70 07 77 73 / 70 43 32 47 / 75 60 15 06 - Abidjan : +225 08 01 15 38
E-mail : aeembcci@gmail.com - Facebook : CentreCulturelIslamiqueAeemb